DECLARATION DE GROSSESSE

Troisième déclaration : *Toujours se méfier des greniers !!!*

*La comparante nous a déclaré estre enceinte du commencement de novembre dernier des œuvres de Claude Sergent, tonnelier résidant dans cette ville. Que ledit Sergent ne l’a connue qu’une seule fois, et que ce malheur arriva sur ce que audit temps, ledit Sergent qui estoit en son logis l’appela pour l’aider à remuer des cercles qui estoient au grenier. Qu’elle se rendit à l’invitation faite, et que dans ce moment il proposa à la comparante de la connaitre charnellement, qu’à cette proposition elle fit selon elle quelques résistances, mais que cependant elle s’y rendit sans crier ni appeler personne, que quand même elle auroit esté disposer à crier, elle n’aurait put être entendue. Ce fait, avons remontré à la comparante, que sa déclaration dans les termes qu’elle s’explique, manifeste ouvertement qu’elle estoit depuis longtemps enveloppée dans le libertinage, et luy avons enjoint cependant de veiller exactement sur le fruit…*